# Le bulletin

N° 37 janvier 2000


# LE MOT DU PRÉSIDENT

L'an 2000 verra pour la première fois des élections générales des représentants des étudiants de l'UTA au Conseil de Département.

Rappelons tout d'abord que le Conseil de Département de l'UTA est, dans le cadre des compétences déléguées par l'Université, l'instance dirigeante de l'UTA et ensuite que les 7 représentants étudiants siègent , à parité , aux côtés des 7 représentants de l'Université.

Fondée en 1978, l'Association des Etudiants de l'UTA est une structure organisée et expérimentée de réflexions et de propositions.

En effet il faut bien avoir présent à l'esprit que tous les responsables d'implantation sont administrateurs de droit de l'AEUTA. En contact permanent sur le terrain avec tous les étudiants, ces responsables trouvent à l'AEUTA un lieu de réflexion d'échanges, de conseils...

C'est ainsi que vient d'être créé un groupe de travail destiné à réfléchir et faire des propositions pour éviter le plus possible les regrettables difficultés de rentrée qui ont concerné 5 lieux d'enseignement sur 66.

Dans le précédent bulletin, je vous indiquais que votre Conseil d'Administration avait décidé que l'AEUTA présenterait une liste de candidats, représentative des activités de l'UTA et des lieux où elles s'exercent.Un appel à candidature auprès de tous les administrateurs a été lancé le 1 - 10 -1999 et de nombreux candidats se sont présentés, témoignant ainsi de l'intérêt porté au Conseil de Département de l'UTA.
Je les en remercie tous.

*k suite*

**Dans ce numéro :** **pages**


| | |
|---|---|
| *Le mot du Président* | *1-2* |
| *statuts de l'Association des Etudiants de l'UTA* | *3-4* |
| *Attentes des étudiants de l'UTA* | *5-6* |
| *Activités* | *7-8-9* |
| *Nos effectifs* | *10* |
| *Coin des lecteurs* | *10 et 11* |
| *Assemblée Générale -Convocation* | *12* |



**Le bulletin**

**Bulletin de l'Association des Etudiants de l'U.T.A.**



***Siège social :*** *Université Lumière 2*
***Adresse Postale :***
*39bis, rue de Marseille - 69007 Lyon*
***adresse e-mail*** aeuta@aol.com
***pour consulter notre site internet :***
www.uni-lyon2.fr/UTA (rubrique AEUTA)


Nous n'avons pas la possibilité d'assurer une permanence téléphonique

# LE MOT DU PRÉSIDENT

A la suite du vote à bulletin secret lors du Conseil d'Administration de l'AEUTA du 26 novembre 1999, j'ai l'honneur de vous présenter la liste officielle des candidats présentés par l'AEUTA.

| | Titulaires | Remplaçants |
|---|---|---|
| **Ateliers et groupes de recherche** | **Christian Stellmann** -*responsable du développement informatique à l' AEUTA* | **Jacques Watthiez** -*responsable liaison des cours de langue entre l'Allemagne et l'UTA* |
| **Conférences** | | |
| **Amphithéâtre** | **André.Paul Adler**- *responsable amphithéâtre* | **Rose Audin** -*responsable amphithéâtre* |
| **Lyon ville** | **Lisette Nassi** -*vice présidente AEUTA -responsable implantation Avise* | **Gérard Denis**-*responsable implantation de St.Just* |
| **Grand Lyon** | **Pierre Boisserin** -*vice président AEUTA -responsable implantation St-Genis-Laval* | **Nicole Rougerie**-*co-resp.implantation Caluire -équipe bulletin* |
| **Périphérie** | **Christiane David** -*rencontres thématiques responsable implantation -l'Arbresle* | **Pierre Chavant**-*responsable d'implantation Villefranche sur Saône* |
| **Bureau** | **Jean Terré** - *président de l'AEUTA*<br>**Odette Aschenbroich**-*secrétaire de l'AEUTA* | **Claude Rat** -*jeune retraité adhérent à l'AEUTA*<br>**Jean Claude Reverchon**-*trésorier de l'AEUTA et rencontres thématiques* |

Le scrutin du 8 février 2000 sera organisé par l'Université et vous recevrez les instructions nécessaires. Je vous recommande de montrer votre intérêt au dévouement des bénévoles candidats en participant et en faisant participer largement à ce scrutin.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux adhérents. Ils trouveront dans ce bulletin les statuts de notre Association ainsi que les Attentes des Etudiants et des Bénévoles.

Naturellement la lecture de ces documents n'est pas interdite aux anciens!

J'espère que vous êtes tous très satisfaits de votre participation à l'UTA et à l'AEUTA.

Pour l'an 2000 je vous annonce que vous pouvez consulter le programme de nos activités sur :

**notre site internet** www.uni-lyon2.fr/UTA (rubrique AEUTA)

et également nous écrire à notre :

**adresse e-mail** aeuta@aol.com

***Je vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin de Millénaire et vous présente tous mes meilleurs Vœux pour l'an 2000.***

**Jean TERRÉ**

# Statuts de l'Association des Etudiants de l'UTA

## I - FORMATION ET OBJET DE L'ASSOCIATION

♦ **Article1**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre : **"Association des Etudiants de l'Université Tous Ages".**

♦ **Article 2**

Cette Association a pour but de créer des liens d'amitié entre ses membres, de faciliter pour ses adhérents l'utilisation des moyens dont dispose l'Université et de représenter les usagers auprès des responsables de l'Université. En outre, elle peut organiser toute activité complétant les enseignements de l'Université Tous Ages.

♦ **Article 3**

Le siège social est fixé dans les locaux de l'Université Lumière Lyon 2, à Lyon.

♦ **Article 4**

La durée de l'Association est limitée à la durée de l'Université Tous Ages.

♦ **Article 5**

L'Association se compose :

V de ***membres actifs*** ou adhérents :
Sont considérés comme tels ceux qui sont inscrits à l'Université Tous Ages et qui ont versé à l'Association, une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

V de ***membres d'honneur***
nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration et choisis parmi les personnes ayant rendu des services signalés à l'Association. Ils sont dispensés de cotisation.

V de ***membres bienfaiteurs*** ayant la personnalité physique ou morale qui s'engagent à verser annuellement une somme au moins égale à dix fois la cotisation de base.

V **de *membres associés*** dispensés de l'appartenance à l'Université Tous Ages. Ils ont accès aux activités de l'Association autres que celles d'enseignement. Ils s'engagent à verser annuellement une somme égale à quatre fois la cotisation de base.

●**Article 6**

Cessent de faire partie de l'Association, sans que leur départ puisse mettre fin à l'Association .

V Les membres décédés,

V Ceux qui auront donné leur démission par lettre adressée au Président,

V Ceux qui auront été radiés pour non paiement de la cotisation ou exclus pour motif grave.

Dans ce dernier cas, l'intéressé sera invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

♦ **Article 7**

## II RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association se composent :

V des cotisations versées par les membres,

V des subventions qui peuvent lui être accordées par l'Etat et les autres collectivités publiques,

V des intérêts et revenus des biens mobiliers appartenant à l'association,

V des capitaux provenant des économies faites sur le budget annuel,

V du montant des prestations fournies par l'association.

♦ **Article 8**

Il est tenu au jour le jour une comptabilité "deniers " par recettes et dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité "matières ". Cette comptabilité est conforme au plan comptable défini par les textes en vigueur.

# Statuts de l'Association des Etudiants de l'UTA

## III- ADMINISTRATION

♦ **Article 9**

L'administration de l'Association est dirigé par un conseil comprenant :

V un collège de membres représentant chacune des implantations de U.T.A., à raison d'un membre par implantation

V un collège de 9 membres au moins et 15 membres au plus, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale, rééligibles.

Les membres du second collège sont renouvelés chaque année par tiers. La première et la seconde années, les membres sortants sont désignés par le sort. Le vote a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de vacance, le conseil pourvoit au remplacement provisoire des membres. Il est procédé au remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs de ses membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

♦ **Article 10**

Le bureau du Conseil d'Administration se compose de

V un président,

V un ou deux vice-présidents,

V un secrétaire et un secrétaire-adjoint,

V un trésorier et un trésorier-adjoint,

V un ou plusieurs membres chargés de la conduite d'activités particulières.

Les membres du bureau sont nommés pour un an par le Conseil d'Administration. Leur mandat est renouvelable.

♦ **Article11**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

♦ **Article 12**

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres de l'Association. Ses décisions sont obligatoires pour tous.

Elle a lieu une fois par an. Elle est convoquée au moins quinze jours à l'avance avec indication de l'ordre du jour. Elle est présidée par le président en exercice, ou son représentant, assisté des membres du bureau.

En outre des matières portées à l'ordre du jour, par le Conseil d'Administration, toute proposition portant la signature de vingt membres au moins et déposée au secrétariat huit jours au moins avant la date prévue pour la réunion, pourra être soumise à l'assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés. Le scrutin secret est de droit si un membre le demande.

♦ **Article 13**

Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée, en cas de circonstances exceptionnelles, par le président, sur avis conforme du Conseil d'Administration ou sur la demande écrite d'un cinquième des membres de l'Association, dans les conditions définies par l'article douze.

Elle statue sur les questions importantes qui lui sont soumises, telles que prorogation, dissolution ou fusion de l'Association. Les décisions sont alors prises au scrutin secret à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

♦ **Article 14**

Un règlement intérieur, proposé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale, peut déterminer les détails d'exécution des présents statuts.

♦ **Article 15**

En cas de dissolution, volontaire, statuaire ou judiciaire, l'Assemblée Générale extraordinaire statue sur la dévolution du patrimoine de l'Association. Elle désigne l'établissement, en principe l'Université Tous Ages, ou ses ayants-droit, qui recevra le reliquat de l'actif, après paiement de toutes dettes et charges de l'Association et tous frais de liquidation. Elle nomme des liquidateurs investis de tous pouvoirs nécessaires.

# Les Attentes Des Étudiants De L'UTA

## gg Situation Générale gg

***Avec ses 11.000 étudiants, l'UTA de Lyon est devenue la première en France***.

Les étudiants de l'UTA sont des personnes ayant du temps libre, désireuses d'acquérir des connaissances.
Ils constituent par essence un public original différent de celui de la Formation Initiale (diplomante) ou de la Formation Continue dont la visée est essentiellement professionnelle.

Ne bénéficiant d'aucune subvention, l'UTA finance l'ensemble de ses dépenses grâce aux droits d'inscription de ses étudiants. L'UTA paie ses enseignants, son personnel administratif, la location de toutes les salles, le matériel et les fournitures diverses. De plus l'UTA verse 10% de ses recettes à l'Université au titre de participation aux frais généraux. Cette autonomie financière permet d'assurer que l'UTA ne vient en aucun cas utiliser des ressources destinées à la formation Initiale ou à la Formation Continue.L'UTA peut présenter une offre culturelle remarquable à un coût modeste en raison de son organisation :

*10 postes de salariés seulement pour 11.000 étudiants*
*160 étudiants bénévoles dispersés dans 66 implantations et au bureau de l'Association.*

Le succès remarquable de l'UTA est le fruit du travail harmonieux des universitaires et des étudiants bénévoles. Leurs activités extrêmement complémentaires ne peuvent être dissociées.

Ce succès contribue à la renommée de l'Université Lumière Lyon 2, tout particulièrement auprès d'un public qui découvre ainsi l'Université. Les professeurs se sentent valorisés par ce public assoiffé de connaissances. Parfois même les professeurs s'y enrichissent d'expériences échangées.

## gg Rôle de l'Association gg

Le rôle de l'Association des Etudiants de l' UTA qui regroupe 5.700 adhérents soit 50% des étudiants est de les **représenter** auprès des structures de l'Université au :

- Conseil d'Administration de l'Université,
- Conseil de l'Institut de Psychologie,
- Conseil de Département de l'UTA.

L'Association est chargée de s'assurer que les attentes des étudiants et des bénévoles sont satisfaites. L'Association offre un lieu d'échanges privilégié permettant d'aboutir à des propositions pour améliorer le fonctionnement et le développement de l'UTA.
En outre, l'Association organise des activités dont votre bulletin vous entretient 3 fois par an.

## gg Attentes des Étudiants gg

***Choix des thèmes***

Les étudiants expriment démocratiquement, au niveau des implantations, leurs priorités en matière de choix des programmes. La pédagogie et le choix des professeurs sont de la compétence exclusive de l'UTA et en particulier avec toute la connotation gérontologique d'un public aux connaissances hétérogènes. A noter que certains professeurs sont très attachés à ce public, ils y trouvent un enrichissement de leur pédagogie, dont ils font ensuite bénéficier les étudiants de Formation Initiale.

***Diversités des modes d'enseignement***

- Amphithéâtres au niveau de l'Université et conférences dans les implantations : 8 séances de 2 heures.
- Cours et ateliers approfondissement d'amphis ou de conférences de 15 à 50 heures.
- Groupe de recherches : démarche active sur plusieurs années, dirigées par un enseignant-chercheur et aboutissant à un document de synthèse. *k*

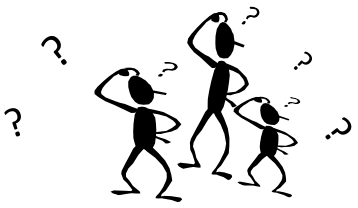



***Droit d'inscription à l'UTA***

Le tarif unique de **300 F** pour amphis et conférences permet l'accès à l'ensemble des programmes. Ce tarif doit demeurer modéré, car un grand nombre d'étudiants est peu fortuné. Pour les cours et les ateliers le tarif devra, comme actuellement, demeurer **compétitif** en particulier vis à vis de l'offre d'autres organismes.

***Accueil***

Les étudiants sont heureux d'avoir accès à l'Université, surtout pour ceux qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études. Notre public n'est souvent pas très à l'aise au sein de l'Université et il apprécie particulièrement le système actuel d'accueil au cours des permanences organisées au siège de l'UTA. Cet accueil est renforcé au sein des implantations par les responsables soucieux de convivialité. La qualité de l'accueil est donc véritablement fondamentale pour les étudiants qui cherchent à créer ou à maintenir un lien social.

***Décentralisation***

L'UTA apporte une magnifique offre culturelle de proximité qui répond aux attentes des personnes peu mobiles. La vaste couverture géographique d'Amplepuis à Bourgoin, et de Vienne à Belleville matérialise parfaitement la fonction sociale de l'UTA grâce à son réseau d'implantations où l'accueil est soigné.
Les conférences ou autres activités en implantation sont le ferment d'une convivialité, d'une vie sociale animée par des responsables bénévoles.

***Documentation et communication***

- **le pré-programme** adressé en mai à tous les étudiants et déposé dans de nombreux lieux publics (mairies, bibliothèques...) pour les futurs inscrits
- **le livret de l'étudiant** extrêment complet remis à chaque étudiant.

***Ces 2 documents sont des outils remarquables.***

## gg Attentes des Bénévoles gg

Tous étudiants, les bénévoles participent à la vie de l'UTA soit au niveau des implantations, soit au niveau central, soit au niveau du bureau de l'Association.

***Attente d'assistance***

Fortement attaché à leur mission, les responsables d'implantation exercent leur bénévolat avec passion et comptent sur les compétences de l'UTA en matière de pédagogie. En revanche, l'organisation matérielle sur place est de leur ressort. Il peuvent demander l'appui de l'UTA notamment pour obtenir des locaux au niveau des autorités locales. Les autres moyens : équipements, matériels divers, photocopies sont gérés par les responsables. Ils souhaitent parfois que l'UTA leur apporte son aide en matériel, équipement. Ce besoin est satisfait grâce à une écoute active et bienveillante.

***Attente de participation***

Les bénévoles sont très attachés à leurs 7 représentants élus qui siègent au Conseil de Département de l'UTA, à parité avec les universitaires.Ce mode original de gestion a largement prouvé son efficacité.

***Formation des nouveaux responsables***

L'UTA accompagne les nouveaux responsables (renouvellement au sein des implantations ou créations de nouvelles).

***Informations***

Outre les indispensables et précieux supports écrits : pré-programme, livret de l'étudiant, système d'inscription, l'UTA doit permettre l'échange d'expériences et d'informations lors de réunions annuelles et du Forum. Le succès de l'UTA est fondé sur l'interactivité des échanges, source de motivation et de reconnaissance pour les bénévoles.

## gg Conclusions gg

L'UTA est un succès remarquable qui s'inscrit dans la durée, un quart de siècle en l'an 2000.
Sa pérennité sera maintenue dans le respect des attentes des étudiants et des bénévoles.

*Ce texte constitue une mise à jour d'un document publié dans notre bulletin 31 de janvier 1998*.

gg gg gg gg gg

# ACTIVITES

## Visites commentées

A l'heure où vous recevrez ce bulletin nous aurons aborder le 3ème millénaire... Rien ne sera changé dans votre vie certes, mais cependant, çà et là, de nombreuses manifestations sont annoncées pour fêter cet événement. Eh bien nous aussi nous tenons à nous y associer en vous proposant **trois " visites spéciales" un peu plus prestigieuses** que celles qui vous sont présentées habituellement.

### 0SPÉCIAL "2000"

Une incursion au **Hameau du Beaujolais à Romanèche-Thorins.** Vous entrez et, comme dans une gare, prenez votre ticket pour un voyage unique de trois heures dans l'univers de la vigne et du vin, sous la direction d'une hôtesse qui vous mettra au contact d'un terroir avec ses hommes, ses traditions. Un théâtre d'automates retracera les saisons de la vigne ; une exposition géologie-ampélographie, divers films exprimeront la typicité de chaque vin et les méthodes de conditionnement...Et le tout s'achèvera au son du *bouteillophone* par une dégustation dans une ambiance conviviale tout à fait beaujolaise.

Près de Lyon, dans le Sud Beaujolais, une petite région caractérisée par un matériau de construction local, un calcaire facile à tailler, où les villages ont un caractère typique, agréable : **c'est la région des Pierres Dorées.** Nous en parcourrons les principaux sites, admirant au passage châteaux, églises et jolies demeures, avec arrêt au village de Oingt et accueil au château de Montmelas.

Enfin ne serait-il pas agréable et sympathique que de profiter de la présence de deux fleuves dans notre cité, pour effectuer **une promenade croisière** au cours de laquelle serait relatée l'histoire des 24 ponts et des monuments que nous

Mais, bien sûr, à côté de **ce programme spécial "An 2000 ",** d'autres visites figurent au programme.

## Programme de Février 2000 à Mai 2000

les dates des visites seront affichées au moment des inscriptions

### 0SPÉCIAL "2000"

**●Le Hameau du Beaujolais à Romanèche-Thorins**

***Durée de la visite*** *:5h30 - Groupe de 50 personnes -* ***Prix*** *: 85F*
***Rendez-vous*** *: place Bellecour ( côté Saône ) -* ***Départ*** *: 12h40*

**●Circuit des Pierres Dorées - Château de Montmelas**

***Durée de la visite :****3h30 à 4h - Groupe de 50 personnes -* ***Prix*** *: 85F*
***Rendez-vous*** *: place Bellecour ( côté Saône ) -* ***Départ*** *: 13h55*

**● Promenade Croisière**

***Durée de la croisière :*** *2h50 - Groupe de 96 personnes (max.autorisé) -* ***Prix*** *: 85F*
***Rendez-vous*** *: quai des Célestins - passerelle du Palais de Justice -* ***Départ*** *: 13h50*

# ACTIVITES k suite

## 0 Visites traditionnelles

### ●Saint Gobain Emballages à Chalon-sur-Saône

Visite d'une Fabrique d'emballages en verre (voir dernier bulletin)

***Durée de la visite** : 6h - Groupe de 35 personnes - **Prix** : 60F*
***Rendez-vous** : place Bellecour ( côté Saône ) - **Départ** : 12h20*

### ●Eglise abbatiale St Martin d'Ainay . Cette visite est une reprise.

Silhouette romane - Intérieur restauré - Nous admirerons son porche, ses chapiteaux, le décor des absides, les bas-reliefs très riches, les médaillons décorés d'animaux.
( *église paroissiale : aussi la visite ne pourra avoir lieu si un office doit s'y dérouler au même moment*)

***Durée de la visite** : 2h - Groupe de 25 personnes - **Prix** : 35F*
***Rendez-vous** : devant l'entrée de la basilique*

### ●L'Italie à Lyon

Un circuit pour évoquer une des périodes les plus riches de notre histoire " Le Lyon italien ". Depuis les sites des Célestins et des Jacobins jusqu'à la rencontre des Gadagne, Gondi (qui introduisirent le commerce de l'argent : tables de change) en passant par les quais de Saône (projets d'un architecte italianisant), en montant à la Villa Florentine, pour redescendre ensuite sur la galerie Philibert de l'Orme, vous êtes invités à un voyage sous influence transalpine.
(Attention, il y a des escaliers ! prévoir chaussures appropriées)

***Durée de la visite** : 2h 40 - Groupe de 25 personnes - **Prix** : 35F*
***Rendez-vous** :devant le théâtre des Célestins*

### ●Le Maroc des origines au Musée Gallo Romain de Fourvière

Le Maroc d'aujourd'hui plonge ses racines dans le lointain passé des premières civilisations méditerranéennes. Certains objets ( céramiques, bijoux...) montrent une ouverture au commerce: c'est l'influence des Phéniciens et de Carthage. Mais le cœur de l'exposition est la collection des bronzes romains de Volubilis dont le buste du roi Juba II de la province romaine de Mauritanie. L'époque chrétienne et l'arrivée de l'Islam ( Coran 8ème siècle) sont aussi représentées.

***Durée de la visite**: 1h30 - Groupe de 25 personnes - **Prix**: 35F*
***Rendez-vous** au Musée, 17 rue Cléberg*
*(il est recommandé d'arriver 5 min avant l'heure indiquée)*

# ACTIVITES

**Lieux et dates d'inscription pour toutes ces visites**

| Date et Heure | Lieux |
|---|---|
| Mercredi 5 janvier 2000<br>de 14h à 17h | LYON-VAISE Salle des Fêtes de Gorge de Loup<br>56 rue Sergent Berthet 69009 |
| Jeudi 6 janvier 2000<br>de 9h à 11h30 | DECINES Maison des Sociétés<br>5 rue Antoine Lumière (près de l'église) |
| Vendredi 7 janvier 2000<br>de 9h à 11h30 | L'ARBRESLE Salle des Communautés des Pays de l'Arbresle (près DDE) 117 rue Passemart |
| Lundi 10 janvier 2000<br>de 9h à 16h30 | LYON Maison des Sociétés Savantes<br>39 bis rue de Marseille 69007 |
| Mercredi 12 janvier 2000<br>de 9h à 11h30 | St GENIS LAVAL<br>Salle de la Médiathèque |
| Mercredi 19 janvier 2000<br>de 9h à16h | LYON Maison des Sociétés Savantes<br>39 bis rue de Marseille 69007 |

*Remarques*: *Si vous n'avez pu vous rendre à une précédente visite à cause de la grève des bus, apportez votre billet à la prochaine inscription, il vous sera échangé.*
*Vous pouvez retrouver ces dates sur le Site Internet.*

## Arts et Civilisations

Les cours "Arts et Civilisations" qui ont pour thème **" La Russie"** comptent 112 inscrits au 26/10/1999. Ce cycle comprend 20 cours et fait appel à 9 professeurs.

## Rencontres Thématiques

Thème 1999-2000:
**"Se déplacer et vivre dans une grande agglomération: le cas lyonnais"**

Cette activité comporte à ce jour 50 adhérents. Outre les quatre rencontres-débats au Café Bartholdi, des visites sont prévues de décembre à mars:

Institut INRETS Rhône-Alpes
Chantier du métro (Sytral)
Chantier du tramway (Sytral)
PC Pascal (Direction de la voirie Grand Lyon)

## Ateliers de Langues

***ALLEMAND***: les cours sont au nombre de 2, Le nombre des étudiants est en sensible diminution -

- ***ANGLAIS***: 29 cours sont ouverts pour l'année 1999-2000

La demande pour les cours de débutants reste soutenue. La participation pour les cours de bons niveaux se maintient. Le regroupement de 2 cours à la Croix-Rousse (Résidence Hénon et Club de l'amitié) a été nécessaire.La moyenne des effectifs est correcte. Les cours décentralisés maintiennent leurs effectifs. Un 3ème cours à L'Arbresle est créé.

# ...nos effectifs...

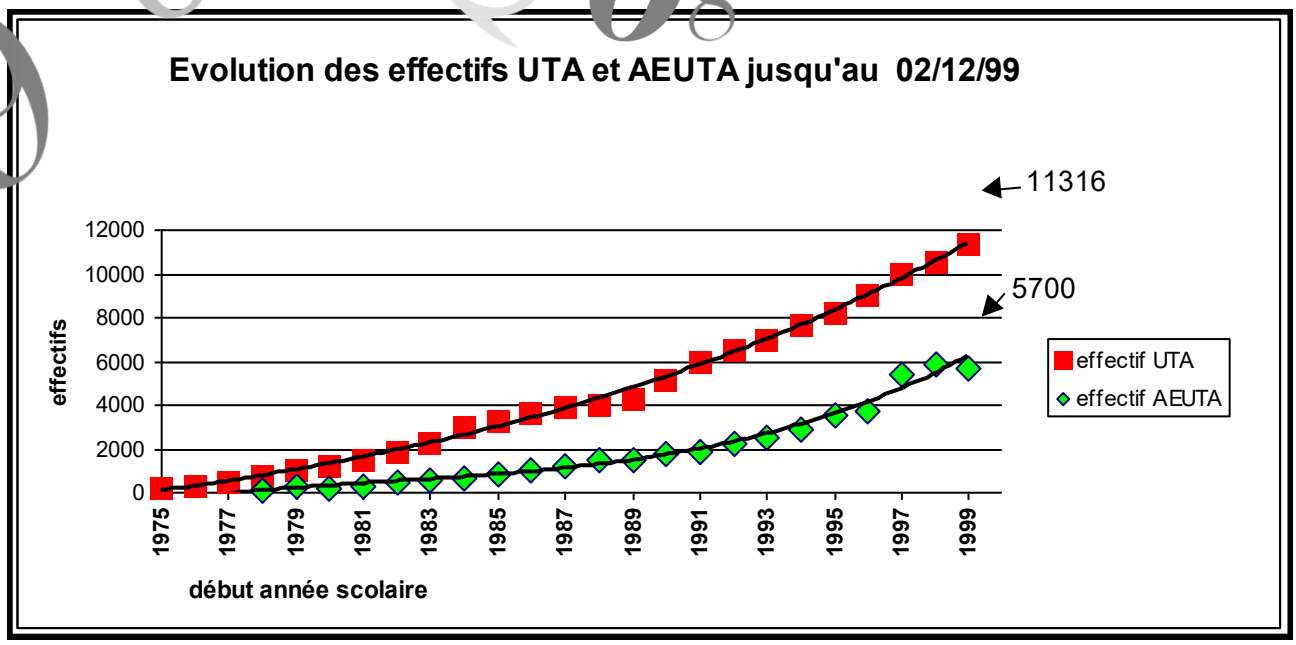


* Les résultats définitifs vous seront communiqués dans le bulletin d'avril.

# LE COIN DES LECTEURS

| ..Ils nous écrivent... | ...Ils nous écrivent... | ...Ils nous... vent... |
|---|---|---|

**APPEL AUX RESPONSABLES D'IMPLANTATION ( de G.GATTARI , CALUIRE )**

**A propos des conférences scientifiques à l'UTA**

Responsable d'une implantation ayant mis à son programme depuis plusieurs années des conférences de vulgarisation scientifique (le Ciel, la Terre, l'Evolution, la Génétique) je lance un appel aux responsables d'implantation et aux étudiants de l'UTA.

En effet, je remarque dans le Livret de l'étudiant, la diminution de ce type de conférences et la disparition de la liste des professeurs de plusieurs noms ayant passionné des auditoires UTA au cours de ces dernières années.

Persuadée que la Science, au sens le plus large, fait partie de la culture, je m'étonne que ces conférences ne soient reprises dans aucune implantation ou amphithéatre.

La préparation de ces conférences demande aux professeurs un important travail d'ajustement à notre public : c'est pourquoi il me semble regrettable que cet investissement ne soit pas exploité sur 2 ou 3 années, faute de demande de notre part.

Les scientifiques sont heureux de sortir de leurs laboratoires pour rencontrer notre public et de nous apporter une information sérieuse, moins superficielle que celle des émissions télévisuelles grand public.

Si notre UTA veut bien remplir son rôle, elle doit favoriser la rencontre entre les " Curieux de tout que nous sommes " et les chercheurs ; ces derniers sont passionnants à entendre et comme je vous l'ai déjà dit la Science fait aussi partie de la culture.

Nos félicitations à

Agnes & Christophe

S

Il ont dit
YES! Ja! of course! naturlich!

le 2 octobre 1999

*Agnes est notre professeur d'anglais et d'allemand à AEUTA et UTA

**site internet** **www.uni-lyon2.fr/UTA**
rubrique AEUTA

**Jean Florit** nous informe :

L'atelier d'art contemporain, les "ARTS 3 A"vous invite à son exposition de peinture et de sculpture qui se déroulera du 18 au 25 mars 2000, espace du centre Berthelot, 14 avenue Berthelot- Lyon

**!!Professeurs retraités!!**

Nous avons besoin de votre aide.
Pour traduire de petits textes du site internet UTA

urgent

- en Anglais
- en Allemand
- en Espagnol

Sous la forme que vous préférez...stylo, plume, bic, word..
Pour cela écrivez-nous vite.

**Courrier des lecteurs**
Association des Etudiants de l'UTA
39bis, rue de Marseille - 69007 LYON
***adresse e-mail*** **aeuta@aol.com**

## VOYAGE SUR NOTRE PLANETE

**du 3 au 8 mai 1999 Madeleine Veysset**

Un premier arrêt fut pour le site de **Lemptegy**
Visite pédestre au cœur de ce volcan,
Bien commentée par l'humour juvénile de Sylvie,
Cela nous a transportés, il y a fort longtemps.
Nous avons découvert des roches volcaniques.

Puis une courte pause à **Angoulême** sous la pluie,
Un regard sur la cathédrale, nous a permis.
Ce fut fort tard dans la soirée, qu'à la **Rochelle**
nous sommes arrivés.
Cette cité à découvrir, nous a enchantés.
Par son vieux port, de ses trois tours flanqués,
Ses maisons anciennes à colombages, mise
en valeur,
Mémoire d'un temps passé, et ses cours intérieures.

Par un pont, l'océan se trouve enjambé,
Et sur l'**ÎLE DE RÉ**, nous nous sommes retrouvés.
Ile plutôt rustique, où poussent les roses trémières.
Quant au fort des Baleines, les plus téméraires,
En ont fait l'ascension pour admirer le paysage
embrumé.

Puis nous quittâmes la **Rochelle** de bon matin,
Pour aller découvrir le **Marais poitevin**
Quel charme ! à parcourir dans de petits bateaux,
A fond plat, ses nombreux et verdoyants canaux.

Ce grand calme, ce profond silence...
Furent pour nous tous un moment de détente.
Un arrêt quelque peu commercial dans une boutique,
Nous permis de déguster des douceurs à l'Angélique.
Nous n'oublierons pas ce succulent déjeuner,
Dans un restaurant renommé du marais.

Le mercredi après-midi nous sommes parvenus à **Poitiers**
C'est par des rues étroites, que nous avons découvert un joyau
L'église **Notre Dame La Grande** avec sa belle façade rénovée,
La cathédrale **ST Pierre** a su nous séduire avec ses vitraux.

Jeudi nous poursuivîmes notre voyage dans un cadre merveilleux
Qu'est le **Futuroscope**, où nous fumes transportés sous mille cieux.
Nous avons survolé l'**Egypte**, vu ses pyramides géantes.
Nous avons gravi l'**Everest**, la **Cordillère des Andes**
Pour les plus audacieux, ce furent les joies du ciné dynamique.
Nous avons été bousculés, mais tout cela très sympathique.
Là nous avons pu nous défouler en criant,
Nous étions revenus de Grands enfants.

Pour un temps nous avons oublié nos soucis.
Mais hélas tout à une fin, c'est ainsi.
Et nous sommes retournés à **Grigny**
En quittant tous ces nouveaux amis.

*Merci à GABRIEL notre accompagnateur, à CHARLES notre chauffeur,à ANNETTE notre organisatrice.....Qui, de ce voyage UTA fut la motrice.*

# CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ TOUS AGES**

39 BIS RUE DE MARSEILLE - 69007 LYON

Le Président vous prie de bien vouloir assister à la 21 ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association qui se tiendra : **lundi 24 janvier 2000 à 13 heures 45 précises**
**Espace Jean Couty** *( salle des fêtes de Gorge de Loup )* **56 rue Sergent M. Berthet 69009 LYON . (métro D)**
***g n'oubliez pas votre carte d'adhérent AEUTA elle vous sera demandée à l'entrée)***

## ORDRE DU JOUR

- 13 heures 45 - accueil et formalités administratives
- 14 heures 15 - début de l'A.G.
- 14 heures 30 - élections de 6 administrateurs (2 ème collège)
- 14 heures 45 - compte rendu d'activités
- 15 heures 15 - présentation des comptes et obtention du quitus
- 15 heures 30 - perspectives
- 16 heures 30 - résultats des élections
- 16 heures 45 - fin de l'A.G.

## APPEL A CANDIDATURE

Six postes sont soumis à candidature . Afin d'offrir un choix, n'hésitez pas à présenter votre candidature à l'Assemblée Générale : pourvu que vous ayiez du temps à consacrer à notre Association .

Adressez votre lettre de motivation à notre Secrétaire, **avant le 15 janvier au plus tard :**

Madame Odette ASCHENBROICH -2 chemin du Vieux BOURG - 69280 Ste CONSORCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- A l'issue de l'Assemblée Générale, un premier Conseil d'Administration (administrateurs du premier collège : responsables d'implantation , et du deuxième collège : élus ) se réunira sur place .
- 17 heures - élection du nouveau bureau
- 17 heures 30 - questions diverses
- 17 heures 45 - fin de la réunion

## POUVOIR

à découper ou à recopier

Je soussigné (e).....n° adhérent UTA.....
donne pouvoir à Mme,Mlle,M.....(1)
qui assistera à l'Assemblée générale du 24 janvier 2000

Fait à .....le ..... Signature
( précédée de " **BON POUR POUVOIR** ")

(1) les pouvoirs en blanc seront remis à des administrateurs de l'association présents à l'A.G